

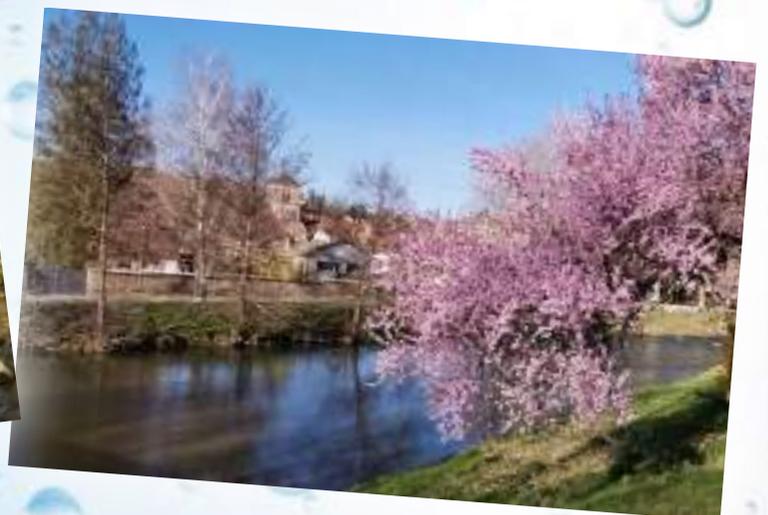
LE BORBETEIL

N° 63 - JUILLET 2021

Au fil de l'eau...



à Fleurey...



SOMMAIRE...

Budgets

04 .. 05



La Velle

06 .. 07



BIODIVERSITÉ

08 14



Mobilité

15



LA FIBRE +

16 19



Bibliothèque
Site Internet
Défibrilateur

20 .. 21



Ecoles
Jeunesse
Le Leuzeu

22 .. 23

LE MOT DU MAIRE //

POURQUOI RÉVISER LE PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE ?

Un Plan Local d'Urbanisme définit le projet d'aménagement d'un territoire.

Notre Plan Local d'Urbanisme (PLU), actuellement en vigueur, date de 2008 et les urbanistes affirment que sa durée de vie normale se situe entre 10 et 15 ans.

Il est donc temps de remettre à plat nos réflexions sur l'avenir de notre village car nous atteindrons bientôt, avec 1 500 habitants, les limites de capacités concernant la distribution de l'eau et les contraintes de l'assainissement. La récupération des eaux pluviales va également devenir un enjeu.

Ce que nous entendons dire, c'est qu'une majorité de Borbeteils souhaite une forte diminution du rythme des constructions neuves afin de préserver notre qualité et nos espaces de vie actuels.

Dans cette perspective, la destination de la zone AU2 (à urbaniser dans 10 ans) devra être repensée.

☐ Ce bulletin a été préparé par le comité consultatif Borbeteil :

Directeur de la publication : Philippe Algrain

Rédacteur en chef : Jacques Miroz

Rédaction : Philippe Algrain, Francis Bouquerel, Anne Boutillon, Erika Dumany, Claude Mauchamp, Philippe Meyruey, Jacques Miroz, Nadège Vanhove.

Photos : Claude Mauchamp, Philippe Meyruey, Mallorie Lacroix, Jacques Miroz, HIPAF, conseil départemental de la Côte-d'Or, les amis du Val de Leuzeu

Couverture : Claude Mauchamp

Conception : Sarl Grafitek (Mâlain)

Impression : ADN Imprimeur

Dépôt légal : 2^d trimestre 2021





À l'occasion de cette révision de notre Plan Local d'Urbanisme, nous allons, ensemble, devoir nous poser les bonnes questions à propos de :

- nos déplacements individuels dans le village ainsi que vers notre lieu de travail
- nos relations de strict voisinage
- nos comportements énergétiques
- nos comportements de consommation et de loisir, etc...

Bref, comment allons-nous souhaiter vivre ensemble, « faire Commune » ?

La procédure va s'étaler sur deux ans et demi à trois ans au cours desquels nous devons mettre en œuvre une forte capacité à pouvoir anticiper ce qui sera autorisé ou interdit pendant les 10 à 15 prochaines années.

Il convient donc de garder les yeux fixés sur la ligne d'horizon afin d'imaginer ce que sera notre vie commune décennale. Comme dans beaucoup d'autres cas, l'intérêt général n'est pas forcément la somme d'intérêts particuliers.

Notre équipe municipale souhaite que cette révision soit l'occasion d'échanges multiples avec les Borbeteils et leurs associations. Cela sera aussi pour nous l'occasion d'expliquer les contraintes qui s'imposent à nous et que beaucoup de concitoyens ignorent ou sous-estiment.

Mais nos réflexions n'auront pas, non plus, vocation à s'arrêter aux frontières de notre territoire strictement communal : nous sommes, par ailleurs, partie prenante avec 31 autres communes d'Ouche et Montagne et notre avenir passera également au filtre de cette intercommunalité.

TRAVERSEE DES ELEVES ENTRE LE BATIMENT MODULAIRE ET L'ECOLE

Concernant la sécurité de nos enfants à l'école, beaucoup de "petits" travaux ont été entrepris par nos services techniques de façon à supprimer, de proche en proche, la majorité des causes d'accidents potentiels dans les bâtiments, mais surtout dans les cours de récréation. De même, et suite à la visite annuelle de vérification de tous les jeux publics, la structure principale de la cour de maternelle doit être déconstruite et remplacée, à terme, par un autre jeu.

Malgré le rétrécissement du flux routier sur le pont de l'Ouche et une limitation à 30 km/h, la vitesse des véhicules reste largement excessive devant les écoles. Pour s'en persuader, il suffit de se poster à proximité du radar pédagogique qui a

été déplacé de la rue de Marcueil à la rue du Château côté city-stade : pratiquement aucun véhicule ne respecte la limite autorisée.

Heureusement, aucun accident majeur n'est à déplorer pour le moment...

L'intérêt général préconise donc de tenter de protéger le passage des piétons entre les anciens bâtiments des écoles et le nouveau bâtiment modulaire par deux actions :

- **la première** sera d'installer deux panneaux lumineux clignotants de part et d'autre du passage pour piétons. Leur déclenchement sera automatique dès qu'un piéton se présentera pour traverser.
- **la seconde** sera pédagogique et consistera à installer des panneaux en amont du passage pour piétons : ces panneaux seront imaginés et imagés par nos enfants dans le cadre d'activités scolaires et périscolaires et nous espérons que leur message sera mieux compris.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

+ Le maire reste à la disposition de ses concitoyens pour donner toutes les explications techniques nécessaires à la bonne compréhension de ces données.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

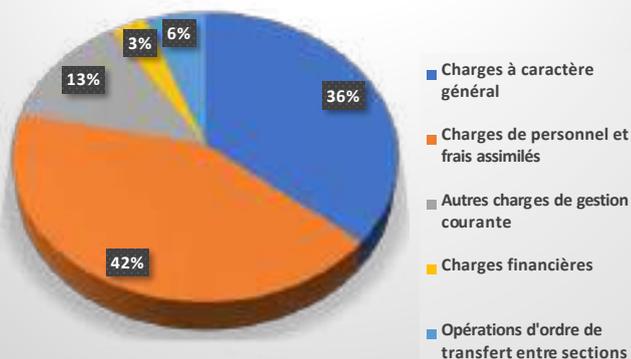
Libellé	Exemple	Réalisé 2020	Budgétisé 2021
Charges à caractère général	Chauffage, éclairage public, entretien courant...	180 790,41 €	293 900,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	Traitements et cotisations diverses	323 420,00 €	343 480,00 €
Autres charges de gestion courante	SDIS, CCAS, solidarité, frais formation, indemnités élus...	102 600,00 €	106 000,00 €
Charges financières	Intérêts d'emprunts	23 500,00 €	25 500,00 €
Autres charges et charges exceptionnelles	Titres annulés sur exercices antérieurs	- €	100,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	Dotations aux amortissements	38 840,36 €	45 000,00 €
Atténuations de produits	Remboursements, dégrèvements d'impôts...	- €	7 500,00 €
<i>Dépenses imprévues de fonctionnement</i>		- €	5 000,00 €
<i>Virement à la section d'investissement</i>		- €	92 437,04 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		669 150,77 €	918 917,04 €

4

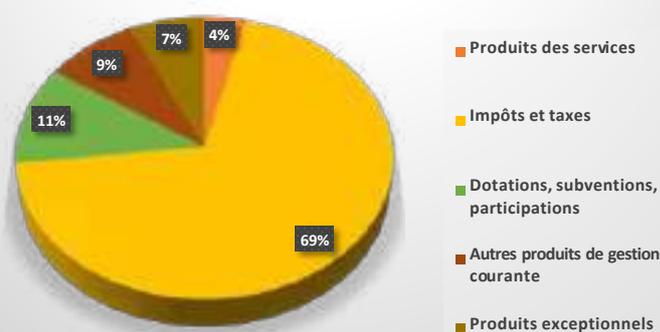
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Libellé	Exemple	Réalisé 2020	Budgétisé 2021
<i>Excédent de fonctionnement reporté</i>		- €	692 769,06 €
Produits des services	Concessions cimetières, baux de chasse, affouages...	43 535,57 €	33 110,85 €
Impôts et taxes	Taxes foncières, attributions de compensation de l'Etat	624 250,47 €	607 540,00 €
Dotations, subventions, participations	Dotation forfaitaire, dot. de solidarité rurale, FCTVA	102 876,69 €	98 058,00 €
Autres produits de gestion courante	Revenus des immeubles (loyers et charges)	29 464,33 €	75 000,00 €
Produits financiers	Produits des participations	16,00 €	- €
Produits exceptionnels	Produits des cessions d'immobilisations	283,57 €	61 491,04 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		800 426,63 €	1 567 968,95 €

Budget 2021 - Section fonctionnement : principales dépenses



Budget 2021 - Section fonctionnement : principales recettes



+ LES INVESTISSEMENTS DE LA COMMUNE



EN ÉTUDES :

(préalables à de futurs travaux à partir de 2022) :

- + Rénovation thermique des écoles et de la salle des fêtes.
- + Réaménagement de l'axe routier principal de Fleurey depuis le cimetière jusqu'à l'autoroute (avec enfouissement des derniers réseaux encore aériens). L'objectif poursuivi est de ralentir les véhicules et de favoriser les cheminements doux.
- + Agrandissement des locaux de la mairie par réutilisation de l'ancien cabinet dentaire.
- + Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : procédure sur 3 ans.
- + Adaptation des structures communales à l'arrivée de la fibre.
- + Poursuite des études du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) notamment sur l'ancienne cure et la maison des associations.
- + Faisabilité d'une "voie verte" empruntant le chemin de contre-halage du canal et l'ancienne voie ferrée d'Epinac à Dijon.
- + Poursuite des études complexes et fastidieuses, mais ô combien importantes, sur la domanialité (biens appartenant au domaine public).
- + Poursuite des études pour effectuer des économies sur les dépenses énergétiques communales.
- + Enfouissement des réseaux aériens de la Cour des Closes (avec acquisitions d'alignements de terrains).
- + Recherche de terrains et/ou immeubles dans le centre du village de façon à créer des "poches de stationnement" et/ou implanter de nouveaux commerces ou services.

EN TRAVAUX :

- + Premiers terrassements et plantations pour la future extension du cimetière.
- + Deuxième campagne annuelle pour relever une dizaine de tombes.
- + Restauration de la couverture en laves de l'ancienne soue à cochons à proximité de l'ancienne cure.
- + Sécurisation du passage pour piétons devant les écoles.
- + Achèvement de l'installation de défibrillateurs (sur 5 bâtiments communaux).
- + Finalisation de l'informatisation des écoles (sous réserve d'obtention de subventions).

5

EN ÉTUDES ET TRAVAUX :

- + Réparation du pont enjambant la rue de Pisseloup suite à l'accident d'octobre 2020.
- + Reprise de la rue du lotissement des Coquelots à l'issue de la procédure de « bien sans maître » (sous réserve de subventions).
- + Réhabilitation d'une ou deux « citernes » communales aptes à recevoir des eaux de pluie de façon à permettre l'arrosage des plantations et fleurissements communaux.
- + Probablement une petite opération de restauration patrimoniale en lien avec la fondation du Patrimoine et l'association HIPAF.
- + Amélioration de la signalétique réglementaire et directionnelle dans le village.
- + Entretien des arbres devenus dangereux le long du canal.

+ NOUVEAU QUARTIER DE LA VELLE

Depuis une vingtaine d'années, il s'est beaucoup construit à Fleurey, ce qui a incontestablement dynamisé le village.



La Velle en construction

6

Sans remonter trop loin dans le temps, peuvent être cités :

- Le quartier du Sophora avec 27 lots d'habitats individuels, un immeuble collectif (appartenant à ORVITIS) de 9 logements locatifs auquel sont adjoints des services publics suite aux transferts de la Mairie et de la Poste.
- La création de 14 habitats individuels sis rue de la Cour des Cluses.
- La densification, devenue possible suite à la loi NOTRÉ, du lotissement de la Seigneurie de la Cour des Cluses qui est ainsi passé de 6 à 15 lots d'habitats individuels.

Toutefois, l'entrée Sud du village, à proximité de l'autoroute, est en train de vivre un profond bouleversement. Les opérations suivantes se sont succédées très rapidement pour former le nouveau quartier de la Velle :

- construction (fonds publics) du bâtiment du SDIS pour les pompiers.
- construction (fonds privés) de l'Intermarché avec adjonction d'une pharmacie (par déménagement du centre du village) et bientôt d'un cabinet vétérinaire.

- à l'emplacement des anciens tennis, construction (fonds pour partie publics et privés) de 9 commerces (dont 8 déjà ouverts).

- trois opérations confiées à l'aménageur ORVITIS :
 1. la construction de la maison de santé pluridisciplinaire qui est ouverte au public depuis début janvier avec son parking.
 2. le lotissement de la VELLE 1 comprenant 31 habitations individuelles, un immeuble collectif pour séniors avec services associés de 20 logements (en locatif qui restera propriété d'ORVITIS) et un autre immeuble de 20 logements en accession à la propriété. L'artère centrale de ce lotissement est la rue de la Velle.
 3. l'aménagement de la VELLE 2 comprenant 2 habitations individuelles et la jonction de la rue de la Velle et de la rue de l'Aule en longeant le parking de la maison de santé.

Un plan schématique des aménagements de la Velle se trouve page ci-contre.

Afin d'éviter le parcours de la grande rue du haut pour les piétons, il convient de signaler la possibilité d'un cheminement doux par l'impasse de la charme et la rue de l'ancienne muraille pour rejoindre les zones de commerces.



+ BIODIVERSITÉ

L'OUCHE À FLEUREY

La qualité des cours d'eau est connue grâce à des analyses de l'eau, mais également grâce à des indicateurs basés sur la faune, la flore, la sensibilité à la pollution de certaines espèces et leur quantité : par exemple les poissons, les insectes aquatiques dits « macroinvertébrés », les diatomées, les plantes aquatiques dites « macrophytes ». En rivière, ces indicateurs biologiques sont pris en compte car ils témoignent de la qualité du milieu sur une plus grande durée, celle de leur durée de vie, et pas seulement sur l'instant du prélèvement. Ils reflètent donc mieux la qualité de la rivière grâce à l'intégration de multiples facteurs dans le temps et l'espace.

8

UNE STATION DE CONTRÔLE

A Fleurey, en amont du village, se trouve une station du réseau de contrôle de surveillance (RCS) qui doit permettre d'évaluer l'état général des eaux à l'échelle d'un tronçon allant de Pont-de-Pany à Plombières-lès-Dijon, ainsi que son évolution à long terme. On y mesure, à fréquence régulière, l'ensemble des paramètres de l'état de santé de la rivière.

Cette station n'a pas pour vocation le suivi de la pollution, c'est pourquoi elle n'est pas directement située en aval du rejet de la station d'épuration de Fleurey.

Les résultats sont positifs puisque les différentes campagnes, tous indicateurs biologiques confondus, montrent un « bon » état depuis 2012. En revanche, du point de vue chimique, la présence de certaines substances telles que les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) dégradent parfois la qualité de l'eau. La synthèse est disponible à ce lien : www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/station-06014970



LA SUBSTANCE RETROUVÉE À FLEUREY EST LE BENZO(A)PYRÈNE.

Le Benzo(a)pyrène est un HAP (hydrocarbure Aromatique Polycyclique). Il est issu des fumées de combustion du bois, de la combustion incomplète de végétaux à l'air libre, des gaz d'échappement automobiles (surtout diesel), ces produits pouvant ruisseler jusqu'à la rivière via les eaux de pluies. Il est utilisé comme traceur d'autres polluants souvent associés qu'on retrouve jusque dans les sédiments et qui peut être bioaccumulé par les animaux aquatiques filtreurs. Il est un des HAP les plus toxiques et reconnu comme cancérogène par l'IARC (International Association for Research on Cancer).

QU'EN EST-IL DE «L'INDICE POISSON» À FLEUREY ?

Les campagnes répétées une année sur deux sont réalisées par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) grâce à des « pêches électriques ». C'est un moyen efficace et peu agressif d'échantillonner les poissons, l'intégralité des poissons étant relâchée dans son milieu naturel ! Le procédé consiste à attirer les poissons grâce à l'émission d'un champ électrique créé par une anode, en connexion avec une cathode mise à l'eau à proximité. Les poissons se trouvant à quelques mètres carrés de l'anode seront attirés vers elle, et prélevés à l'aide d'une ou plusieurs épuisettes avant d'être déposés dans les seaux destinés au tri. Un anesthésiant léger dans l'eau des seaux permet de procéder aux mesures et pesages de chaque poisson afin d'étudier la structure des populations (classes de tailles et donc d'âges, biomasses...).



Pêche électrique par l'OFB à Fleurey - Août 2009 © SMEABOA

Les espèces les plus représentées sont le vairon, le blageon, la loche franche et le chabot. Seuls le vairon et le chabot sont présents selon les quantités attendues dans ce type de cours d'eau. Ces espèces affectionnent les eaux fraîches et bien oxygénées. La présence de blocs avec anfractuosités favorise le développement du chabot.

L'espèce dite « repère » dans l'Ouche est la truite fario : or elle est largement sous représentée avec quelques individus seulement alors qu'elle devrait être présente par plusieurs dizaines. Les facteurs en cause sont les suivants : elle pâtit de températures trop fortes, elle affectionne les écoulements courants, elle doit pouvoir migrer vers l'amont pour se reproduire, elle fraie en eau peu profonde sur des substrats grossiers oxygénés et donc non vaseux alors que beaucoup de fonds sont colmatés par les limons ...

Sont également sous représentées ces autres espèces : spirilin, ombre commun, vandoise, goujon, épinoche, barbeau.

*D'après les données disponibles sur
<http://www.naiades.eaufrance.fr/acces-donnees#/hydrabiologie>*

QUELQUES ESPÈCES
DE POISSONS PRÉSENTES
DANS L'OUCHE



Vairons © D.Sirugue

10



Loche franche © D.Sirugue



Blageon © Therence



Chabot commun © Hans Hillewaert

LES ALGUES DANS L'EAU

La production végétale est tout à fait naturelle en rivière. Elle varie en fonction de la concentration en nutriments (azotes, phosphores, potassium) mais également en fonction de la quantité d'ensoleillement, la température de l'eau et la vitesse du courant. C'est la raison pour laquelle la quantité d'algues est plus importante en étiage (le bas niveau des eaux) au niveau des zones d'écoulements lents (c'est-à-dire lorsque le miroir de l'eau est plat comme au niveau du pont de Fleurey).

La production végétale varie en fonction des types de cours d'eau et des concentrations en nutriments (phytoplancton, algues filamenteuses, diatomées, macrophytes = plantes supérieures), mais tous les végétaux aquatiques ne sont pas à mettre dans le même sac, certains témoignent au contraire d'une bonne qualité de l'eau. En cas d'hypertrophie (excès en éléments nutritifs), une prolifération excessive et anarchique d'algues et de plantes aquatiques affecte l'équilibre des écosystèmes. Ce phénomène conduit à l'asphyxie du milieu car, la nuit, les végétaux respirent tout l'oxygène dissous.

DES CONCENTRATIONS FAIBLES EN NITRATES ET EN PHOSPHORE

Données disponibles sur <http://www.naiades.eaufrance.fr/acces-donnees#/physicochimie>

À Fleurey, les concentrations en nitrate et phosphore total connues depuis 2007 sont majoritairement faibles. On observe toutefois en hiver des concentrations plus élevées en nitrates : celles-ci sont liées au lessivage des sols par les pluies lorsque les quantités épandues n'ont pas été entièrement absorbées par les plantes. Depuis l'hiver 2018, une augmentation récurrente de cette concentration liée au lessivage est mesurée, jusqu'à 25 mg/l en moyenne alors qu'elle ne dépassait pas les 20mg/l avant 2018. Pour l'instant, l'indice biologique basé sur les macrophytes ne montre pas d'évolution corrélée avec cette augmentation des lessivages récents.



Caloptéryx éclatant © A. Ruffoni



Martin pêcheur © P-Dalous

LES OISEAUX, LIBELLULES ET MAMMIFÈRES DE FLEUREY LIÉS À L'OUCHE

Données issues de la Bourgogne Base Fauna (BBF) https://observatoire.shna-ofab.fr/fr/donnees_307.html



Les oiseaux emblématiques du bord de l'Ouche sont le martin pêcheur et le cincle plongeur :

- Le cincle plongeur (*Cinclus cinclus*) apprécie les systèmes racinaires pour installer son nid et se nourrit de larves aquatiques.
- Le martin pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) apprécie les secteurs dégagés avec une bonne dynamique d'érosion de berges et se nourrit de poissons.

Sans oublier, autour de Fleurey, les célèbres hérons, aigrettes, cormorans, canard colvert, mais également la plus discrète bergeronnette des ruisseaux au bord des eaux courantes, qui se nourrit d'insectes et de larves aquatiques.

Les libellules sont de bons indicateurs de l'état de santé des rivières car leur cycle de vie commence par une phase larvaire aquatique. Ont été recensés à Fleurey les genres agrions, aeschnes, cordulegastre, calopteryx, gomphe et leste.



Cincle plongeur © L. Louve



Rat musqué © A. Ruffoni

Du côté des mammifères, le ragondin (originaire d'Amérique du sud) et le rat musqué (originaire d'Amérique du Nord) connaissent une explosion démographique depuis les années 1970 au détriment des espèces autochtones en recul (musaraigne aquatique, musaraigne de Miller et campagnol terrestre forme aquatique).

EN CONCLUSION

On peut dire que l'Ouche est une rivière de bonne qualité à Fleurey mais elle reste toutefois un milieu fragile, qu'il nous appartient de préserver.

Lisa Largeron,
Chargée de mission rivière,
Conseillère municipale

+ LA BIODIVERSITÉ EN BEUCHAIL

Les plantes messicoles sont des espèces sauvages, qui ont la particularité d'être inféodées aux champs cultivés. Le mot « messicole » signifie d'ailleurs « qui habite dans les moissons » (en latin). Ces plantes sont presque toutes des annuelles à germination hivernale et trouvent des conditions favorables à la réalisation de leur cycle de vie dans les champs de céréales d'hiver. Le travail du sol, les semis et les récoltes constituent le cadre temporel de la vie de ces espèces sauvages, qui naissent et vivent au même rythme que les plantes cultivées qu'elles accompagnent.

Souvent considérées comme des « mauvaises herbes », les plantes messicoles rendent pourtant de précieux services écologiques. On peut, par exemple, citer le fait qu'elles attirent les pollinisateurs et permettent, en diversifiant la biodiversité au champ, l'accueil d'auxiliaires des cultures.

Malgré cela, nombre d'entre elles sont aujourd'hui menacées, du fait de l'intensification des pratiques agricoles. C'est pourquoi, leur protection est un enjeu majeur et fait l'objet d'un Plan National d'Actions depuis 2012. En Côte-d'Or, le conseil départemental



Agrostemma
githago

Legousia speculum

Adonis aestivalis

a alors engagé, depuis 2015, un partenariat avec le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) et la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or, visant à mettre en œuvre des actions de conservation de la flore messicole.

Des parcelles situées sur la commune de Fleurey-sur-Duche et présentant des enjeux forts pour la conservation des espèces messicoles sont concernées par ces actions. Ainsi, plusieurs exploitants agricoles de la commune se sont engagés dans une démarche de préservation de cette biodiversité particulière. Pour cela, ils ont acceptés des changements de pratique de manière totalement volontaire.

C'est pourquoi, afin de valoriser le travail effectué par les agriculteurs locaux qui s'impliquent dans la préservation de la biodiversité, et afin de communiquer sur l'enjeu de conservation des messicoles, la commune de Fleurey-sur-Duche a accepté la mise en place d'un panneau d'information par le conseil départemental de Côte-d'Or. Vous pourrez voir ce panneau à partir de juin 2021, lors de vos promenades sur la commune, au lieu-dit « En Beuchail », sur le plateau au Nord Est de la commune, au-delà de la voie ferrée.

Victoria Seidenglanz
Chargée de mission Espaces Naturels Sensibles
conseil départemental de la Côte-d'Or

LE LIEU-DIT « BEUCHAIL » A FLEUREY-SUR-UCHE (21) : UN SITE REMARQUABLE POUR LA FLORE MESSICOLE

Comment expliquer une telle richesse en espèces messicoles rares dans une aire si restreinte ?

La réponse est complexe et nous ne disposons, à ce jour, que de quelques éléments de réponses après avoir mené une enquête auprès de deux exploitants agricoles de la zone. La proximité de la roche-mère limitant par endroit la profondeur du sol à quelques centimètres et la présence de nombreux cailloux constituent à la fois un milieu propice pour les messicoles et une contrainte culturelle importante empêchant des pratiques trop intensives. La pauvreté du sol impose, comme sur l'ensemble des plateaux calcaires autour de Dijon, une rotation simplifiée de type colza - blé d'hiver - orge d'hiver. Sur les substrats les plus squelettiques, comme en plusieurs points du lieu-dit « Beuchail », les objectifs de rendement sont faibles et conduisent les agriculteurs à limiter les intrants (fertilisants et phytosanitaires) pour conserver un revenu positif... L'impossibilité d'effectuer des labours profonds (jamais au-delà de 20 centimètres) semble aussi être favorable aux messicoles.

Nouvelle publication HIPAF L'EAU À FLEUREY-SUR-UCHE, USAGES ET MÉMOIRES

Fleurey-sur-Ouche est un village implanté de part et d'autre du cours d'eau qui le traverse. Sa présence au milieu de l'agglomération a marqué son histoire et la vie au quotidien. Depuis des siècles, la rivière a été aménagée de barrages et de biefs pour faire tourner plusieurs moulins. Son courant a été utilisé pour le flottage du bois à "bûches perdues", technique quasiment disparue de notre mémoire collective. Pour prévenir des risques liés aux fortes variations de son débit, des habitants ont imaginé, près du pont, la construction d'un "mur évacuateur de crues", élément patrimonial rare et emblématique de notre village.

L'EAU À FLEUREY-SUR-UCHE, USAGES ET MÉMOIRES

PRIX 15€

POINT DE VENTE : TABAC PRESSE DE FLEUREY-SUR-UCHE, À L'ENTRÉE DU VILLAGE
OU BIEN EN S'ADRESSANT À HIPAF, 1BIS RUE DU SOPHORA, 21410 FLEUREY-SUR-UCHE

Cette nouvelle publication de l'association HIPAF, Histoire et Patrimoine de Fleurey-sur-Ouche, a été réalisée à partir de l'exposition « L'Eau à Fleurey-sur-Ouche, usages et mémoires » présentée au public en juin 2019. Cet ouvrage pluridisciplinaire de 106 pages propose plus de 160 photos et documents provenant d'archives publiques et privées. Il aborde aussi bien le thème de l'Ouche et du canal comme voies de circulation, que l'alimentation en eau des habitats, son usage au quotidien...



1847 : Fontaine au croisement de la grande rue et de la rue Jean Truchetet



La rivière en colère : crue historique de 2013

Les particularités de la géologie locale ont orienté son approvisionnement en eau. Aux premiers aménagements privatifs, tels que les puits et les citernes, a succédé une distribution par gestion municipale, avec le captage des sources de pentes puis le forage dans la nappe alluviale et enfin dans une nappe plus profonde. Aujourd'hui, c'est la communauté de communes Ouche et Montagne qui a la charge de la gestion du service des eaux, via sa régie. Des sécheresses et des canicules répétées, en raison du dérèglement climatique, imposent une gestion des ressources scrupuleuse avec de longues périodes de restriction de la consommation durant l'été. La construction du canal de Bourgogne a largement modifié le profil de la vallée. Cette nouvelle voie de circulation a permis le développement de diverses activités dont le transport de matériaux tels que le bois, la pierre, le ciment ou la chaux ainsi que le colportage d'objets manufacturés par un bateau magasin. Malheureusement, le canal a rapidement été concurrencé par le chemin de fer et par la route, seule subsiste aujourd'hui la navigation de plaisance. Un grand nombre d'aménagements tels que les maisons éclusières, les ponts, les bornes et les alignements d'arbres ponctuent encore son parcours, rappelant les espoirs que l'on avait mis en lui pour le développement économique de la région.

Introduction de l'ouvrage L'eau à Fleurey, usages et mémoires

Jacqueline Mugnier
présidente HIPAF



ENTREtenir LE PATRIMOINE FRUITIER COMMUNAL

Deux adhérents HIPAF, amoureux des arbres, avaient remarqué que les sujets récemment plantés au verger communal (ancien camping au bord de l'Ouche, près de la place aux platanes) n'avaient pas reçu la taille de formation indispensable pour leur assurer un bon développement ultérieur. Il devenait urgent d'y remédier. Ils proposèrent donc au maire d'assurer ce travail et d'en saisir l'occasion pour animer un atelier d'initiation à l'intention des habitants.

Après avoir préalablement observé les arbres individuellement pour se faire une idée des bons gestes à opérer, les deux « formateurs » se sont retrouvés sur le terrain pour confronter leurs points de vue. À leur grande satisfaction, un parfait accord est apparu, même à propos des tailles sévères et radicales qui s'avéraient nécessaires.

C'est ainsi que le samedi 13 mars un petit groupe mixte de personnes intéressées s'est réuni au verger, bravant les frimas. À 10 heures, sous la pluie et les rafales, les courageux participants étaient bien là. Philippe, agent communal, avait apporté le mastic à cicatiser.

Après une rapide présentation du matériel (sécateur, ébrancheur, scie à bois vert, mastics...) toujours propre et bien affûté, les principes généraux de la taille furent rapidement exposés. On passa ensuite à la pratique, en commençant par les cas les plus simples. Pour certains arbres, des « cas de conscience » se posèrent, comme celui d'une coupe radicale qui en effraya certains. Ce choix difficile a toujours été argumenté. En effet, avant de donner le coup de sécateur irréparable, il est bon de discuter, d'envisager plusieurs possibilités, de peser le pour et le contre et, enfin, de prendre la bonne décision. Progressivement,

par Jean-François Mugnier
et Bernard Leclercq



Taille tôt, taille tard,
Rien ne vaut la taille de mar(s).

les participants ont été amenés à donner leur propre avis.

Hélas, les trop mauvaises conditions météorologiques n'ont pas permis de traiter l'ensemble des jeunes arbres du verger. Vers 11 h, certains participants étaient déjà frigorifiés et à 11 h 30, les plus vaillants ont tous capitulé ! Les deux compères se sont donc retrouvés quelques jours plus tard, sous le soleil, pour terminer

la tâche. Un troisième passage a été nécessaire pour peaufiner certaines coupes sévères avec un couteau très bien affûté et surtout pour mastiquer abondamment les plaies occasionnées par la taille.

Un petit aide-mémoire sur la taille des arbres fruitiers, adapté d'ouvrages anciens de référence, a été remis à chacun des participants afin qu'ils puissent se lancer à leur tour dans l'aventure.

Quelques principes de tailles essentiels

Tout d'abord, le néophyte a toujours tendance à tailler trop peu et trop long. Cela est particulièrement visible sur les rosiers qui, souvent, en meurent avant d'atteindre dix ans d'âge !

Ensuite, il ne faut pas viser un objectif de formation ou de fructification pour l'année présente ou la suivante, mais seulement pour dans 3 ou 4 ans.

Pour les formes hautes (demi-tiges ou tiges), le meilleur est de chercher l'équilibre de 3 branches charpentières taillées à une vingtaine de centimètres sur 2 yeux extérieurs.

La seconde année, on aura 6 branches taillées à environ 25 cm. La 3^e année,

on obtient 12 charpentières taillées à environ 30 cm, toujours sur des yeux extérieurs bien placés.

Ensuite, il s'agira d'harmoniser la forme de l'arbre et de veiller à supprimer ce qui pousse vers l'intérieur pour faciliter la pénétration du soleil au centre d'une structure en coupe ou en gobelet.

La taille annuelle tient compte de quelques principes :

- Plus une coursonne (rameau taillé) est près de la base, moins elle est alimentée.
- Plus une branche est verticale, plus elle est alimentée.
- Une pousse vigoureuse doit être taillée plus court qu'une plus faible.

Rendez-vous est pris en août pour observer l'évolution des arbres et éventuellement pratiquer quelques tailles légères, dites « en vert », puis l'an prochain, à la mi-mars, afin de poursuivre l'œuvre entreprise, en espérant une météo plus agréable...

+ ALLER À DIJON PAR LE TRAIN

Lors de mon arrivée à Fleurey il y a bientôt 10 ans, le choix d'emprunter le train pour me rendre sur mon lieu de travail (à 10mn à pied de la gare à Dijon) s'est vite imposé à moi comme une solution intéressante à plusieurs titres.

Pratique dans un premier temps, car il est beaucoup plus aisé de se garer à Lantenay (encore plus vrai depuis que le deuxième parking a été créé !) que dans le centre-ville de Dijon. Les 10 minutes de transport (matin et soir) sont également un temps de pause bienvenu pour faire tampon entre ma vie professionnelle à 200% et ma vie de maman tout aussi remplie...

Financier ensuite, les abonnements mensuels et annuels étant très intéressants économiquement en comparaison avec un aller-retour quotidien en voiture, et qui peuvent se coupler avec les abonnements DIVIA. De plus, il est à savoir que le code du travail permet aux salariés de faire prendre en charge 50% de leurs abonnements de transport public par leur employeur, ce qui rend la formule encore plus attractive...



Arrivée du train en gare de Lantenay

Ecologique enfin, car l'impact carbone d'un aller-retour en train est bien moins important que le même trajet en voiture (mes amplitudes horaires ne permettant pas d'envisager le co-voiturage...).

Toutefois, cette pratique n'est pas totalement sécurisée. Il peut nous arriver d'être confrontés à des grèves, retards ou suppressions inopinés, même si ces phénomènes restent moins importants sur notre ligne que sur d'autres. Un plan B reste donc impératif pour plus de sérénité : reprendre sa voiture pour aller à Dijon, parfois, en co-voiturage avec d'autres passagers : l'occasion de faire plus amplement connaissance...

La crise sanitaire a évidemment fortement perturbé le fonctionnement de la ligne depuis un an, néanmoins tous les usagers s'arment aujourd'hui de patience et espèrent un retour à la normale au plus vite.

Actuellement, peu de Borbeteils fréquentent la gare de Lantenay ce qui est dommage car plus d'utilisateurs pourraient induire de fait des passages de trains plus fréquents, et donc plus de souplesse dans l'offre de transport (aujourd'hui il y a trois dessertes le matin entre 6 et 8h environ et cinq pour le retour le soir entre 16h30 et 20h30 environ).

Une habitante de Fleurey,
Conseillère municipale

+ COVOITURAGE

La pratique du co-voiturage se développe, Fleurey, avec son accès à l'autoroute et sa zone de commerces à proximité, est un village de plus en plus attractif. Il est donc normal que les différents parkings de notre village "subissent" la présence de véhicules "ventouses" pendant la journée ; sauf que les riverains et les commerçants en souffrent. Il est donc nécessaire de créer une zone sécurisée et dédiée à

ce seul usage. L'endroit idoine semble déjà avoir été trouvé par les usagers qui se stationnent à côté de la sortie de l'autoroute, au départ de la route qui mène à Montculot. Toutefois cette parcelle appartient encore à l'Etat : nous sommes donc entrés en contact avec leurs représentants qui ne s'opposent pas à une telle occupation officielle ultérieure... à condition de ne pas avoir à la financer.

Il apparaît toutefois que les véhicules stationnés appartiennent, en large majorité, à nos concitoyens de communes avoisinantes : il deviendrait alors logique que le porteur d'un tel projet soit, par exemple, notre Communauté de Communes Duches et Montagne avec des subventions adhoc.

Nous militerons donc pour un aboutissement rapide d'un tel projet.

LA FIBRE À LA MAISON

Vous estimez que votre liaison internet est un peu faiblarde ? Vous allez bientôt bénéficier de la fibre à la maison. Alors que les travaux ont déjà débuté dans Fleurey, petit tour d'horizon pratique et technique sur cette révolution numérique qui se profile.

16

LE TRÈS HAUT DÉBIT INTERNET S'INVITE CHEZ VOUS

Après Sombernon, c'est au tour de Fleurey-sur-Duche de plonger dans le grand bain technologique de la fibre à la maison ou au bureau⁽¹⁾.

Près de 810 foyers sont concernés dans la commune.

Depuis quelques années, les Borbeteils profitaient déjà de la fibre « au cœur du bourg », financée par le conseil départemental. Mais si le signal numérique arrivait bien au village, il repartait ensuite vers chaque foyer à travers le classique réseau en cuivre du téléphone. Cette configuration dite ADSL (2) permettait tout de même à certains de bénéficier du fameux « triple play » : internet + téléphone + TV. Mais avec une qualité plus ou moins stable en fonction de l'équipement du foyer, du nombre de connexions simultanées et surtout de l'éloignement par rapport au central.

Que celui qui n'a jamais pesté contre une soudaine perte de signal lève la main !

À LA VITESSE DE LA LUMIÈRE

La fibre optique c'est un mince fil de verre, enrobé de résine et d'une gaine, capable de transporter d'énormes quantités de données. C'est aussi un nouveau réseau totalement indépendant du câble téléphonique. L'avenir de ce dernier est d'ailleurs fortement compromis à l'horizon 2030. Le Très Haut Débit (THD) de la fibre circule à la vitesse de la lumière et ses performances ne dépendent pas de l'éloignement du central. Alors que l'ADSL offre de 1 à 15 Mb/s, « la fibre optique n'a pas de limite de puissance » assure Michel Cazzoli, directeur d'Altitude Infra, délégué du marché. A travers sa filiale Corai, l'opérateur d'infrastructures télécoms promet un minimum de 100 Mb/s pour chaque foyer.

Certaines « box » sur le marché proposent même jusqu'à 500 Mb/s, voire même 2 ou 8 Gb/s pour les plus performantes.



+ L'ORGANISATION DU RÉSEAU



Naturellement, l'usage au quotidien est bien plus performant et fluide. Pas de temps de réponse, des chargements « lourds » quasi instantanés, pas de perte de réseau en fonction du nombre d'usages simultanés dans le foyer, aller et retour dans le « cloud » aisés, « streaming » efficaces, télévision en qualité 4 K... Et, cerise sur la fibre, « les débits sont identiques en réception comme en émission ».

Bref, le jour et la nuit pour ceux, nombreux, qui se battent actuellement autour du « robinet numérique » entre télétravail, école à la maison et loisirs ! Un véritable plus pour chacun des foyers raccordés et un « confort de travail » essentiel

pour les sites publics, entreprises et commerces du village. A l'heure du développement exponentiel du numérique c'est un atout indéniable pour l'attractivité de la commune.

La fibre optique proposée par Altitude Infra/Corai arrivera donc au Nœud de Raccordement Optique (NRO) installé à Velars-sur-Duche. Le NRO transportera ensuite le signal vers les deux Sous Répartiteurs Optiques (SRO) de Fleurey, situés à proximité du « city stade » et rue Jean Truchetet. La distribution sera ensuite assurée par des Point de Branchement Optique (PBO) qui desserviront chacun cinq à six foyers. C'est le dernier maillon installé par Corai en façade, en aérien ou en souterrain.

Après l'ouverture commerciale de la ligne, le raccordement final dans le logement sera effectué par le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) qui installera le Point de Terminaison Optique (PTO).

(1) Les opérateurs qui adorent les acronymes et anglicismes parlent de FTTH, pour Fiber To The Home et de FTTE pour Fiber To The Entreprise.

LA FIBRE À LA MAISON



DES RÉUNIONS PUBLIQUES

Les travaux se déroulent en plusieurs phases : études d'emplacement, des infrastructures, des supports aériens, des façades, génie civil, tirage de câbles... Ils devraient se poursuivre jusqu'au mois de septembre. Une fois la fibre déployée et les vérifications faites, un délai de « gel commercial » permettra à tous les Fournisseurs d'Accès Internet de proposer leurs offres commerciales avec des particularités pour les professionnels. Le lancement commercial des lignes grand public devrait débuter dans le dernier trimestre de cette année.

Comme pour Sombernon (voir encadré), Corai proposera, en lien avec les élus et les principaux FAI, des réunions publiques afin de répondre aux questions des futurs usagers.

LES OFFRES

Rappelons tout d'abord que chaque Borbeteil est naturellement libre de souscrire à un « abonnement fibre » ou de garder sa configuration actuelle. Les quatre grands acteurs du marché seront dans la course mais également d'autres opérateurs dont certains sont spécifiquement tournés vers les professionnels avec des offres et des services dédiés. Selon nos informations, les abonnements mensuels « grand public »

devraient se situer entre 17 et 19 € les douze premiers mois pour passer ensuite à une tarification comprise 37 et 40 €. C'est à chacun de prendre le temps de comparer les offres et équipements et de faire jouer la concurrence...

LE MAIRE DE SOMBERNON :

« UN TRAVAIL D'ÉQUIPE »

Depuis le 1er avril dernier, le réseau Corai by Altitude Infra offre un accès au très haut débit internet à la commune de Sombernon et à une dizaine de communes proches (3).

Le premier édile souligne le fort intérêt des Sombernonnais pour la fibre. « Cette technologie répond aux attentes des particuliers et les professionnels raccordés étaient particulièrement demandeurs ».

Il souligne le « bon esprit de concertation entre les élus et les représentants de la société délégataire lors des réunions préparatoires et tout au long des travaux ». Seul bémol, selon Michel Roignot, quelques « divergences de vues » entre les différents partenaires à propos des prises les plus éloignées du centre bourg, lorsqu'il faut arbitrer entre l'enfouissement, le partage de poteaux avec ENEDIS ou l'ajout de nouveaux mâts.

POUR EN SAVOIR PLUS

- + www.thd.cotedor.fr
- + www.corai-fibre.fr
- + www.altitudeinfra.fr



LE CONTEXTE

En 2012, la Côte-d'Or a souhaité proposer un accès au Très Haut Débit internet à l'ensemble des Côte-d'Oriens, d'ici 2025. Trois acteurs sont à la manœuvre pour couvrir les 698 communes.

Dans un premier temps, le Département a pris en charge la construction d'une partie du réseau pour amener la fibre optique dans 405 communes jugées prioritaires. L'Europe, l'État et la Région Bourgogne-Franche-Comté participent au financement de cette opération.

En parallèle, l'opérateur Orange s'est engagé à déployer son réseau fibre, en fonds propres, sur le territoire de Dijon Métropole (4) et de l'ensemble des communes de la communauté d'agglomération de Beaune Côte et Sud. En tout, 69 communes.

Puis, le Département et « Coraï by Altitude Infra » ont signé un partenariat, en juin 2019, pour raccorder 224 communes supplémentaires (57 000 foyers, entreprises et sites pub-

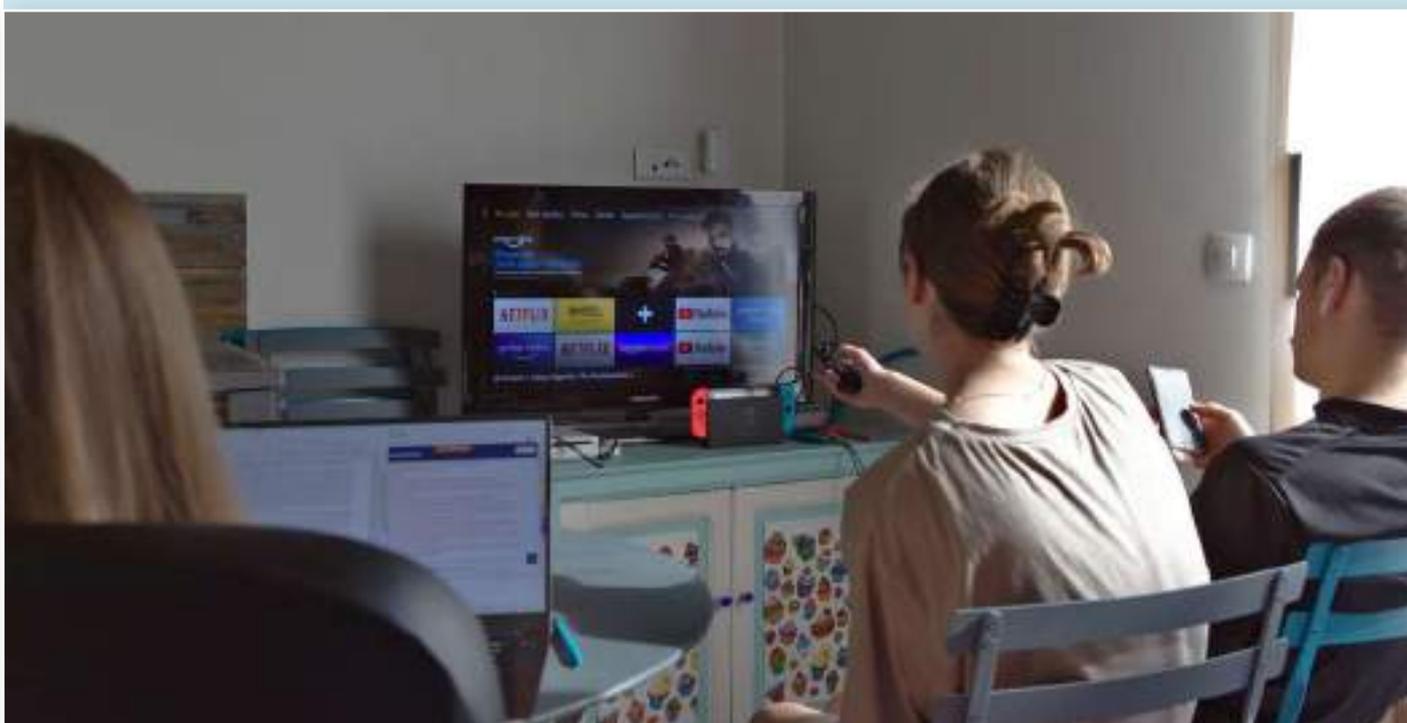
lics), avant fin 2022. Ce qui permet de gagner trois ans sur le planning initialement prévu.

Coraï « assure la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau fibre optique ». Son directeur précise que ces études et travaux sont développés en fonds propres (65,8 millions d'euros) avec un personnel dédié. Un seul sous-traitant est mandaté : Scopelec.

Philippe Meyruey



Maillage de raccordement optique de Velars



(2) ADSL : de l'anglais Asymmetric Digital Subscriber Line.

(3) Bussy, La Pesle, Drée, Echannay, Grenant-lès-Sombernon, Remilly-en-Montagne, Saint-Anthot, Saint-Mesmin, Verrey-sous-Drée et Vieilmoulin.

(4) Sauf Corcelles-les-Monts et Flavignerot.

+ BIBLIOTHEQUE



La bibliothèque, gratuite pour tous, offre un large choix d'ouvrages pour les plus jeunes, les adolescents ou les adultes : des petits livres illustrés, des BD, des romans, des œuvres classiques, mais aussi des CD-ROM et DVD et des réservations possibles auprès des bibliothécaires. Les acquisitions pluriannuelles grâce aux fonds alloués par la municipalité, les échanges pratiqués périodiquement avec la Médiathèque de la Côte d'Or (MCO), permettent cette grande diversification. En outre, tout lecteur inscrit à la bibliothèque de Fleurey peut accéder au site numérique de la MCO pour visionner des films, consulter la presse, des livres

jeunesse, des jeux, des cours, légalement et gratuitement, 24 heures sur 24.

La fermeture totale, puis partielle durant l'année 2020, a entraîné une forte diminution de fréquentation : en 2019 nous avons reçu 2332 lecteurs contre 872 (sans les scolaires) en 2020. Attirer de nouveaux lecteurs, mais aussi fidéliser les anciens - par quelques innovations envisagée dès la rentrée de septembre :

- + Ouverture de la bibliothèque le dernier vendredi de chaque mois de 17h30 à 19h30.
- + Service de portage à domicile pour des lecteurs ne pouvant se déplacer.

+ Installation de « boîtes à livres » dans des lieux de passage important
Vous pouvez faire part à l'équipe des bibliothécaires de vos suggestions sur notre site :

Site : ccvo.bibli.fr/opac/
Bibliothèque.fleurey.ccvo@wanadoo.fr

20

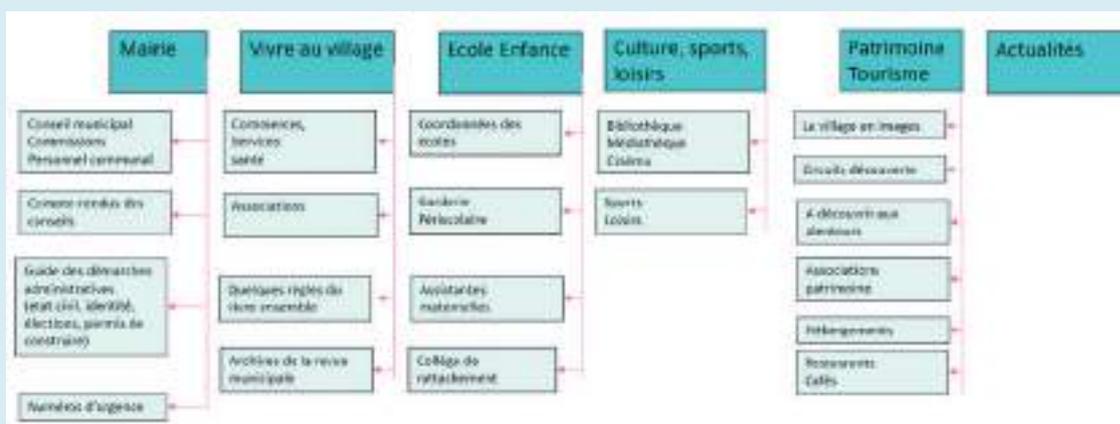
UN SITE TOUT NEUF POUR FLEUREY + // FLEUREYSUROUCHE.FR

La nouvelle équipe municipale a souhaité remodeler et réorganiser le site internet de la commune.

Elle l'a voulu plus clair, plus imagé, plus intuitif, plus élargi, plus documenté. Ce site met en évidence les zones d'activité du village regroupant industriels, commerçants, artisans, proposant de nombreux services et produits qui rendent la commune attractive, mais aussi son environnement agréable, verdoyant, concentrant un certain nombre de belles bâtisses anciennes, qui appellent à la flânerie dans ses vieilles ruelles.

La municipalité a donc souhaité mettre en avant le patrimoine culturel, bâti, environnemental, riche et varié du village en proposant des images de ses rues, de ses ponts, de son canal, de sa rivière, de ses collines, mais aussi de ses commerces et de ses services.

Des rubriques simples sont proposées aux visiteurs du site. Ces rubriques permettent aussi d'accéder à des renseignements qui concernent la commune et le « comment vivre à Fleurey » avec de nombreux liens, des démarches administratives en ligne ou des renseignements sur la collectivité. Six rubriques seront proposées sous forme de « boutons » souvent représentés par des images parfois par un texte correspondant à la recherche souhaitée.



SANTÉ

5 DÉFIBRILLATEURS (DAE)

sur notre commune



Le DAE : Défibrillateur Automatique Externe

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le DAE est un appareil qui applique une décharge électrique brève dans le cœur lorsque celui-ci présente des troubles du rythme cardiaque dans l'objectif de rétablir un rythme cardiaque normal. C'est un bloc électrique muni de deux électrodes que l'on colle sur la poitrine d'une personne en souffrance.

QUI PEUT SE SERVIR D'UN DAE ?

Tout le monde. L'appareil est justement conçu pour permettre à tout un chacun de s'en servir, même sans connaissances de secourisme.

Face à une personne sans signe de vie, il est essentiel de prévenir ou de faire prévenir les secours (le 18, le 15 ou le 112) immédiatement.

Selon le modèle, il se met en marche à l'ouverture du capot ou en appuyant sur le bouton marche/arrêt. Dès le démarrage, l'appareil va guider l'utilisateur de manière vocale pour dénuder la personne, mettre en place les électrodes. Il va ensuite analyser le rythme cardiaque et déterminer si l'activité du cœur nécessite un choc électrique.



POURQUOI

EST-CE NÉCESSAIRE ?

Avant de s'arrêter le cœur se met à battre de façon anarchique, on dit qu'il fibrille. Si on n'intervient pas, le cœur va s'arrêter définitivement. Ça va très vite : les chances de survie suite à un arrêt cardiaque diminuent de 10% à chaque minute sans massage cardiaque et le taux de survie, de façon générale, est très faible : quelques pourcent. Une prise en charge rapide permet d'augmenter très significativement le taux de survie.

Comment repère-t-on qu'une personne fait un malaise cardiaque ? La personne ne donne aucun signe de vie : Elle est inconsciente, pâle, ne réagit à aucune stimulation et ne respire plus.

OÙ SONT LES DAE À FLEUREY ?

Cinq défibrillateurs seront à terme installés dans le village : un à l'entrée de la mairie, un sur le mur qui sépare l'école maternelle de la cour de l'école primaire, un sur le mur de la maison des associations, un vers l'église et le dernier à la maison de santé.

COMMENT ALERTER RAPIDEMENT LES SECOURS ?

Outre les numéros d'urgence classiques (le 15, le 18, le 112), on peut aussi le faire via des applications installées sur son téléphone telles que « My15 », « Sauv Life », « MySOS ». Ces applications ont l'avantage de la géolocalisation immédiate par rapport aux appels téléphoniques.

COMMENT APPRENDRE À IDENTIFIER LE PROBLÈME ET RÉAGIR ?

On peut se former théoriquement via des applications comme « l'appli qui sauve 2.0 », des jeux comme « secouriste ». On peut aussi faire une formation théorique et pratique et obtenir le certificat PSC1. La liste des associations agréées à dispenser la formation aux premiers secours est disponible à l'adresse :

www.gouvernement.fr/risques/se-former-aux-premiers-secours.

ÉCOLE PRIMAIRE



LE COLLÈGE RAMEAU : NOTRE NOUVEAU COLLÈGE DE SECTEUR

Le vendredi 2 avril 2021, la classe de CM2 est allée visiter le collège Rameau à Dijon, où iront beaucoup d'élèves en septembre prochain. Au terme d'un travail collectif de restitution, voici les méli mélo des textes écrits par les enfants.

A l'entrée du collège, un professeur du nom de Monsieur Durand nous attendait. (Eloïse) Il nous a emmenés à la cafétéria et on a été accueillis avec des madeleines et du jus d'orange. (Basil / Loris). Il nous a parlé des cours que nous allions avoir ce jour-là et aussi des options : théâtre, éco-classe, classe patrimoine et le cirque en 5ème. (Louann) Puis, nous sommes allés dans la salle de géométrie ; nous avons appris à faire le triangle de Penrose, c'était un peu compliqué car il y a des choses qu'on n'avait pas encore apprises. (Victoire) Après, nous sommes partis en cours d'anglais où on a joué avec des tablettes, il fallait répondre à des questions en anglais ; c'était facile pour moi. (Eloïse) Après on est allés manger à la cantine. (Florian) J'ai surtout aimé le self (Eléonore). La cantine est un vrai régal (Basil). Au self, il y a des cuisiniers et la nourriture est convenable et équilibrée (Albane) Le self est grand, c'était trop bon ! (Jules P) Ensuite, on est allés dans une grande cour de récré et on a fait un loup touche-touche. (Maël et Marius). La cour de récréation est immense, comparée à notre cour. (Eloïse) Puis on a fait des groupes et quatre collégiens qu'on connaissait déjà (ils étaient dans notre école) nous ont fait visiter le bâtiment. (Victoire) Enfin, nous sommes allés en cours de technologie, nous avons assemblé des legos pour faire des mécanismes et nous avons vu des robots programmés, des voitures, des drones. (Jules P, Maël, Victoire) C'était trop bien, mais c'était déjà la fin. (Marius)



A la découverte de la programmation en techno

J'ai vraiment aimé cette visite, le collège est superbe, mais l'endroit que j'aime le plus dans le collège c'est le CDI. (Louann)

C'était génial ! Maintenant, je n'ai plus peur d'aller au collège. (Florian) J'ai adoré cette sortie. (Victoire) Pour résumer, le collège Rameau, pour moi, c'est celui où je vais et c'est vrai ! (Eléonore) J'ai de la chance d'aller à Rameau. (Camille) C'est dommage, je ne vais pas à ce collège. (Louane)

Conclusion : le collège Rameau est idéal pour vos enfants. (Albane) J'ai vraiment adoré cette visite du collège. (Loris)

ÉCOLE MATERNELLE



Le printemps confiné chez les petits

VILLA AUGUSTA

DE NOUVEAUX LOCATAIRES



Extrait de la lettre adressée par Monsieur Sauvadet, président du conseil départemental, au maire de la commune de Fleurey.

Au printemps 2018, une douzaine de jeunes Mineurs Non Accompagnés (MNA) a rejoint la villa Augusta rue de l'Aule ; ils ont été encadrés par des professionnels de l'Association des Pupilles de l'Enseignement Public du Centre de Bourgogne Franche Comté (PEP CBFC). En raison d'une moindre arrivée sur le territoire national et particulièrement en Côte-d'Or de ces jeunes migrants en provenance majoritairement de pays d'Afrique, l'unité d'accueil a fermé ses portes le 31 décembre dernier.

Je tiens à souligner l'attention toute particulière que les habitants, les commerçants et les entreprises de Fleurey-sur-Duche ont réservée à ces jeunes. Par ce soutien, ils ont pu s'impliquer dans les manifestations organisées par la commune mais également dans les associations locales et tout particulièrement en s'initiant à la pratique du football. Deux sont d'ailleurs restés à proximité car ils terminent des contrats d'apprentissage pour l'un à l'Intermarché de Fleurey-sur-Duche et pour l'autre à la boulangerie de Velars-sur-Duche et je sais que de nombreux Borbeteils sont mobilisés pour permettre à ces deux jeunes d'être régularisés sur le territoire national.

Depuis, la villa Augusta a bénéficié de quelques travaux de sécurisation et de mise en conformité pour l'adapter à un public plus jeune qui sera accueilli prochainement.

J'ai en effet demandé au président de l'association PEP CBFC, M. Michel Bon, de transformer les places existantes en une unité d'accueil d'une dizaine d'enfants âgés de 6 à 13 ans, car c'est désormais pour cette tranche d'âge que se situent les besoins du Département au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Je tenais personnellement à vous informer de cette création qui pourra avoir un impact sur les effectifs des enfants scolarisés à l'école du village.

L'ouverture de ce site [est intervenue] au cours du second trimestre 2021.

Je précise qu'à ce stade, l'unité d'accueil a un caractère expérimental ; sur la base de l'évolution des besoins constatés dans le secteur de la protection de l'enfance, il est possible que les modalités de cette unité évoluent (nombre d'enfants, tranche d'âge, localisation...)



23

+ PATRIMOINE

LE LEUZEU : un lieu magique, une aventure extraordinaire !

Les « œuvriers » bénévoles de l'association « Les Amis du Val de Leuzeu » ont réalisé la réhabilitation du toit de l'ancienne bergerie (murs et toit).

Les murs de la tour qui abrite le musée ont été remontés et le toit mis en place ce jeudi 20 mai 2021.

Bravo pour cette œuvre qui participe à l'embellissement de notre territoire communal et offre aux randonneurs et amoureux de la nature un lieu de rencontres exceptionnel !



